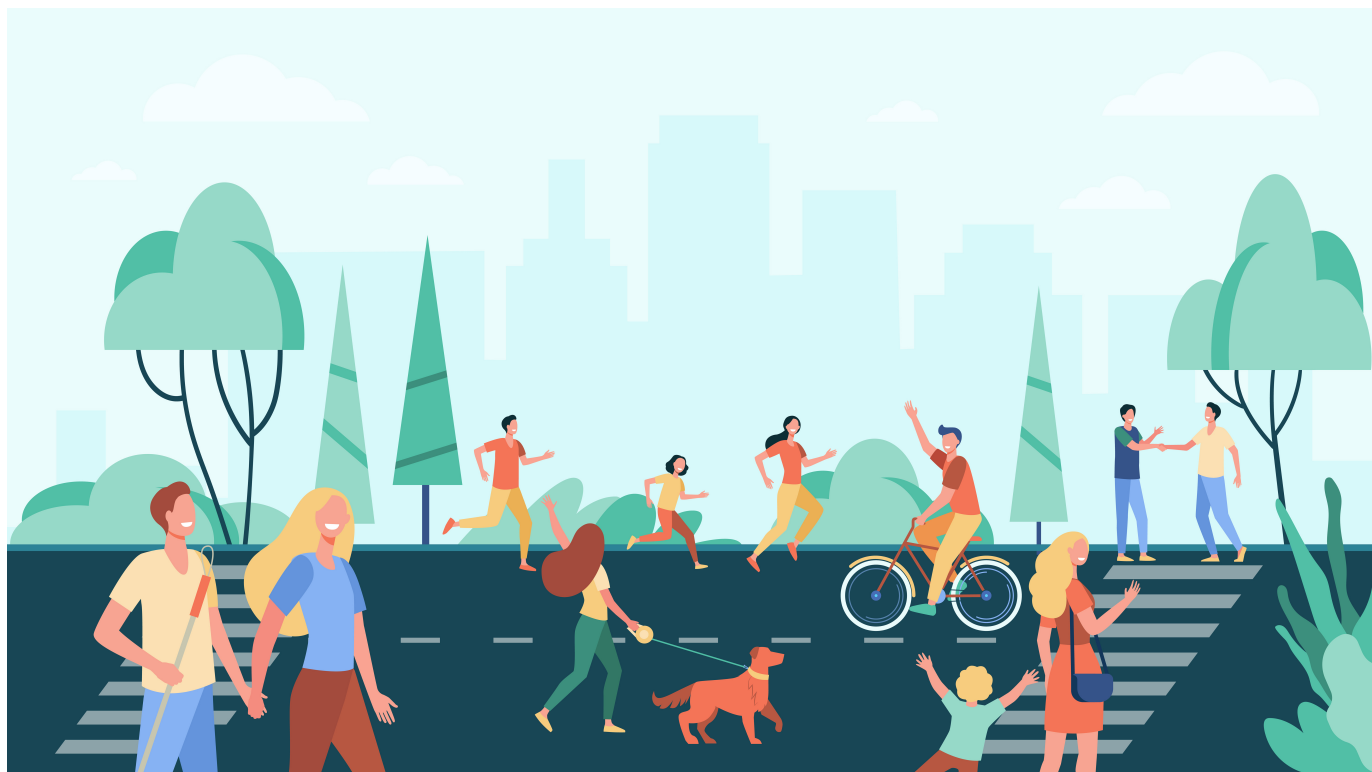




Initiative urbaine européenne : lancement du 4^e Appel à Actions Innovantes pour 2026



Thématique

Type d'actualité

En direct de Bruxelles

L'ouverture du 4^e Appel à Actions Innovantes du programme Initiative urbaine européenne est annoncée pour le 25 février 2026, avec un objectif clair : stimuler l'innovation à l'échelle locale et accompagner les villes européennes dans la mise en œuvre de solutions audacieuses face aux défis urbains contemporains.

Pour rappel, L'Initiative urbaine européenne est un programme de la Commission européenne financé par le FEDER et destiné à renforcer la capacité des villes à innover, à expérimenter et à transformer durablement leurs territoires. Il soutient les collectivités urbaines dans la mise en œuvre de projets pilotes ambitieux, en finançant des solutions nouvelles face aux défis climatiques, sociaux, économiques et numériques.

En combinant financement, accompagnement technique et partage de connaissances, l'Initiative urbaine européenne vise à diffuser les innovations urbaines à l'échelle européenne et à favoriser l'émergence de villes plus résilientes, inclusives et durables. Elle constitue ainsi un levier pour accélérer la transition des territoires et encourager l'expérimentation locale au service du bien-être des citoyens.

L'Initiative urbaine européenne soutient des projets expérimentaux portés par les villes, visant à tester des approches inédites dans des domaines clés tels que :

- la transition écologique et énergétique
- l'adaptation au changement climatique
- l'inclusion sociale
- la transformation numérique
- la résilience urbaine
- la mobilité durable

Ces projets doivent démontrer un caractère innovant, un potentiel de reproductibilité et une capacité à inspirer d'autres collectivités européennes. Comme pour les précédents appels, les Actions Innovantes bénéficieront d'un financement FEDER pouvant couvrir une part importante des coûts du projet.

L'objectif est de permettre aux villes de tester des solutions ambitieuses, souvent difficiles à financer dans un cadre classique. Le budget maximum sera de 2 millions € par projet (et 80% de cofinancement européen).

L'appel s'adresse principalement aux villes et agglomérations à partir de 25 000 habitants, aux groupements de collectivités, ou aux autorités urbaines souhaitant expérimenter des projets pilotes.

Les partenariats multi-acteurs, incluant entreprises, associations, universités ou acteurs de l'innovation, sont fortement encouragés.

L'ouverture officielle de l'appel est prévue pour le 25 février 2026, avec un webinaire de lancement (inscription sur le site : [Fourth Call for Innovative Actions – kick-off event | EUI](#)).

Le point de contact national prévoit également un événement d'information en français le 9 mars (inscription : [Webinaire d'information - 4e Appel "Actions Innovantes" | EUI](#))

Les collectivités intéressées auront jusqu'au 15 juin pour déposer leur proposition de projet sur le site : <https://www.urban-initiative.eu/>

Pour plus d'informations

- Page de l'appel : [4th Call - Innovative Actions | EUI](#)
- Article du Point de contact national : [4e appel Actions Innovantes en 2026 : Stimuler l'innovation à l'échelle locale | EUI](#)
- Point de contact national : [France | EUI](#)